



CONSIGNES ACCOMPAGNANTS

PRECISIONS SUR LE REGLEMENT DE L'ACCOMPAGNANT

PRECISIONS COMPLEMENTAIRES

(cf. Textes officiels)

L'accompagnant doit être licencié, être en possession de son passeport sportif.

L'accompagnant doit être inscrit et validé auprès de l'organisation soit directement sur place avant le début de la manifestation soit par engagement préalable (Initiative organisateurs).

L'accompagnant est responsable de l'attitude de son athlète dès l'entrée dans la salle de compétition et jusqu'à sa sortie, avant et après chaque combat.

L'accompagnement est strictement limité à une communication avec son athlète conseils tactiques, encouragements, instructions dans des situations imprévues, comme les blessures, etc.

L'accompagnant doit rester assis sur sa chaise durant le combat.

Comportements interdits

Tout commentaire et toute critique sur les décisions des arbitres.

Gestes abusifs envers les arbitres, les officiels, ou le public.

Toucher, frapper, taper, etc., les panneaux publicitaires ou autre équipement.

Tout comportement montrant un manque de respect envers l'adversaire, les arbitres, les officiels, l'accompagnant de l'adversaire, son athlète, le public, etc.

Tout accompagnant qui enfreint ces règles sera interdit d'accompagnement suivant la procédure prévue dans les textes officiels de la F.F.J.D.A.

Les arbitres sont chargés de l'application de cette réglementation suivant la procédure précisée à la page 25 paragraphe C « avertissement à l'accompagnant du règlement d'arbitrage Français ».

Suivi et application de la décision des arbitres

Les officiels chargés du respect et du suivi de l'application de la sanction à l'accompagnant sont :

- le représentant du comité directeur délégué à l'organisation
 - le délégué technique responsable de l'organisation
 - le représentant de la commission d'arbitrage
 - toute personne désignée par le comité directeur du niveau concernée
- Une évaluation de ce règlement concernant l'accompagnant sera effectuée pour le 30 juin 2010 (fin de saison sportive)
 - Ce règlement sera maintenu ou de nouvelles règles seront proposées.